

Authority issuing
Certificate.....

Place of issue
of certificate...

No.....

Date.....

CERTIFICATE OF IDENTITY.

VALID UNTIL

The present certificate is not valid for return to the country which issued it without a special provision to that effect contained in it. It will cease to be valid if the Bearer enters Russian territory.

Surname.....

Christian names.....

Date of birth.....

Place of birth.....

Surname of Father.....

Surname of Mother.....

Person of Russian origin not having acquired another nationality.....

Occupation.....

Former Residence in Russia.....

Present Residence.....

Description.

Age.....
Hair.....
Eyes.....
Face.....
Nose.....
Special peculiarities.....

Remarks.

.....
.....
.....

Place for photograph.

To receive stamp.

Signature of holder.

.....

The undersigned certifies that the photograph and signature hereon are those of the bearer of the present document.

Signature of the issuing authority.....

This certificate is issued in conformity with the Resolutions of the Governmental Conference convened by Dr. Nansen, High Commissioner for Russian refugees at Geneva, July 3rd-5th, 1922.

Indication de l'autorité qui délivre le certificat.....

Lieu où l'on délivre le certificat.....

No.....

Date.....

CERTIFICAT D'IDENTITE

VALABLE JUSQU'.....

Le présent certificat n'est pas valable pour le retour dans le pays qui l'a délivré sans une mention spéciale inscrite sur le présent document. Il cessera d'être valable si le porteur pénètre, à un moment quelconque, en Russie.

Nom de famille.....
Prénoms.....
Date de naissance.....
Lieu de naissance.....
Nom de famille du père.....
Nom de famille de la mère.....
D'origine russe n'ayant acquis aucune/nationalité.....
Profession.....
Ancien domicile en Russie.....
Résidence actuelle.....

Signalement.

Age.....
Cheveux.....
Yeux.....
Visage.....
Nez.....
Signes particuliers.....

Remarques.

Place pour la photographie.
à oblitérer.

Signature du titulaire.

.....

Le soussigné certifie que la photographie et la signature apposées ci-contre sont bien celles du porteur du présent document.
Signature de l'autorité.....

Ce certificat est délivré conformément aux résolutions de la Conférence gouvernementale convoquée par le Dr. Nansen, Haut-Commissaire pour les Réfugiés russes, à Genève le 3-5 juillet 1922.